

(l'Eucharistie) sert à d'autres que ceux qui le reçoivent." Il me semble que c'est la question.

Quelle est sa réponse ? *A ceux qui le reçoivent, ce sacrement est utile et comme sacrement et comme sacrifice ; à ceux qui ne le reçoivent pas, il ne sert que comme sacrifice, si on l'offre pour eux. "Ex hoc quod aliquis sumit corpus Christi, vel etiam plures, non accessit uliis aliquod iuvamentum."* "De ce que quelqu'un reçoit le corps du Christ, ou même plusieurs, il n'en revient aux autres aucun avantage."

Ceci semble dire, en bon français, que la communion comme communion ne sert qu'à celui qui la fait et nullement aux vivants ou aux morts qui ne la font pas. Qu'ai-je dit autre chose ?

"Mais alors j'aurais eu tort de prêcher aux fidèles, aux personnes pieuses surtout, de communier pour les défunts ?"

Si vous les avez mis sous l'impression que leurs communions, comme communions, peuvent être utiles directement et par elles-mêmes à d'autres qu'à ceux qui les font, vous les avez grandement trompés et au grand détriment des âmes du Purgatoire. Si vous les avez engagés à communier, afin qu'unis plus étroitement à Notre-Seigneur Jésus-Christ, leurs satisfactions soient plus agréables à Dieu et par suite plus efficaces pour les âmes des défunts, vous avez prêché la vraie doctrine de l'Eglise que tous les bons prêtres comme vous prêchent. Je vous en félicite, vous avez fait beaucoup pour la sanctification de vos fidèles et le soulagement des âmes du purgatoire.

"Mais, pour communier, il faut que je me lève de meilleure heure, que je reste plus longtemps à jeûn, que je fasse peut-être une marche longue et pénible : tout cela ne compte donc pour rien ?"

Tout cela peut compter sans doute, si on l'offre comme satisfaction ; mais tout cela ne fait nullement partie de la communion, et ce n'est pas communier pour les défunts que de l'offrir à leur intention. Si c'est là ce que vous voulez faire appliquer aux âmes du purgatoire, dites bien à vos fidèles que ce n'est pas la communion elle-même qui servira aux défunts, mais la peine qu'ils se donneront pour faire la communion à leur intention. Il ne faut jamais tromper personne, même pour la plus grande gloire de Dieu. Or c'est tromper les fidèles que de leur servir une doctrine inexacte en elle-même et qui les met sous une fausse impression.

Au moins, réplique-t-on, la communion doit compter pour une bonne œuvre.